



Vue générale, 1899 ©AD78 1T mono 11/14

# ST-REMY-L'HONORE

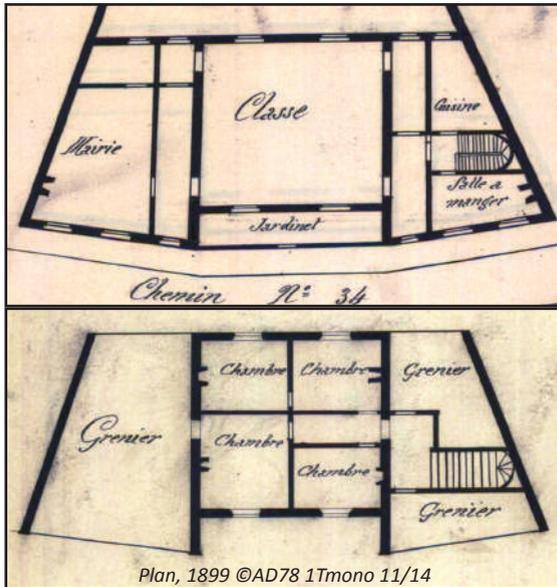
Architecte : Hippolyte Blondel  
 Date de construction : 1880  
 Adresse : 17 rue du Professeur Mariller  
 Fonction actuelle : mairie



Vue générale 2008

## Histoire des lieux

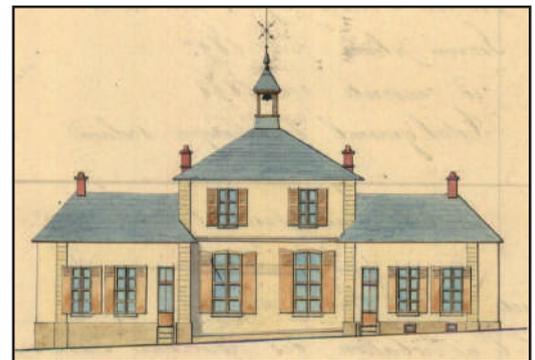
Suite à la fermeture en 1876 de l'école communale par décision préfectorale pour insalubrité, le conseil municipal de Saint-Rémy-l'Honoré se voit dans l'obligation de reconstruire une école et confie la tâche à Hippolyte Blondel, architecte du département de Seine-et-Oise ayant déjà réalisé les mairies-écoles de Châteaufort et de la Celle-les-Bordes. Ses plans sont approuvés en mai 1877 et les travaux durent deux années pour un montant de 23 000 francs. L'école est inaugurée le 3 octobre 1880 et, d'après la *Monographie communale* (1899), des cours gratuits pour adultes sont dispensés trois fois par semaine durant trois mois d'hiver avant le retour aux travaux des champs.



Plan, 1899 ©AD78 1Tmono 11/14

## Architecture et intérieurs

La mairie-école de Saint-Rémy-l'Honoré se compose de façon symétrique et ternaire d'un pavillon central à étage, couronné d'un campanile, flanqué de deux ailes plus basses. Ce parti architectural est typique des mairies-écoles des petites communes rurales de la Troisième République. Recouverte d'un épais enduit rehaussé d'éléments décoratifs en plâtre qui soulignent les angles, les différences de niveaux et les ouvertures, elle est vraisemblablement bâtie en pierre meulière. Les plans figurant dans la *Monographie communale* (1899) nous indiquent la fonction première des pièces. Le rez-de-chaussée comporte à l'origine une salle de classe au centre, flanqué d'une salle de mairie à gauche et d'une cuisine et salle à manger de l'instituteur à droite. Les chambres de ce dernier occupent quant à elles l'étage du pavillon central. La mairie et le logement de l'instituteur possèdent leur propre accès par la rue, tandis que l'école située au centre est accessible par la cour arrière.



Dessin élévation, 1899 ©AD78 1Tmono 11/14



Ancien presbytère annexé en 1994 à la mairie, 2009

**Aujourd'hui**, l'édifice reste relativement bien conservé dans ses volumes. A l'intérieur, la mairie occupent l'entièreté des lieux et, depuis 1994, l'ancien presbytère attenant sur la gauche. La salle du conseil prend désormais place dans l'ancienne salle de classe de la mairie-école.

« Il y a une distribution de prix le lendemain de la fête patronale qui tombe le premier dimanche d'octobre. La commune y consacre 100 francs dont 60 francs pour achat de livres de prix et 40 francs pour récompenser les bons points. Des particuliers offrent tous les ans des prix et des livrets de caisse d'épargne [...] »  
**Amédée Gérard (instituteur), Monographie communale, 1899**